

**Assemblée générale mixte de notre association
Samedi 8 mars 2025**

Le 20 février 2025

* *

Convocation

Notre assemblée générale mixte aura lieu à la Maison des Associations 6 rue Berthe de Boissieux à Grenoble à 14h h (accueil à 14 h pour la signature du registre de l'assemblée, à 14h30 ouverture de l'assemblée générale).

Du ressort de l'assemblée générale extraordinaire

- . Accueil
- . Modification de l'article 9 des statuts – Conseil d'administration –

Les deux premiers alinéas sont modifiés comme suit :

*« L'association est administrée par un conseil composé de 10 à 25 membres élus au scrutin secret pour trois années par l'Assemblée Générale et choisis dans la catégorie des membres actifs ou bienfaiteurs, majeurs et jouissant de leurs droits civiques.
Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers chaque année. Le nom des membres sortants au premier renouvellement partiel sera tiré au sort. Les membres sortants sont rééligibles. Toute candidature doit être agréée préalablement par le Conseil à la majorité de tous ses membres. »*

Les trois autres alinéas sont inchangés.

Du ressort de l'assemblée générale ordinaire

- . Lecture et approbation du rapport moral et d'activité de l'année 2024.
- . Présentation du rapport financier, du compte de résultat 2024 et affectation du résultat, approbation et quitus
- . Présentation du budget pour l'année 2025.
- . Cotisations 2026
- . Renouvellement et nomination d'administrateurs, vote d'approbation
- . Projets et programme d'activités

Nous espérons que vous serez nombreux à venir partager ce moment unique et important de la vie de notre association.

Le président,
Claude Ferradou



Nous vous rappelons que ne peuvent participer aux votes que les adhérents à jour de leur cotisation 2024.

P.J. : un pouvoir

Conseil d'administration

Il est prévu, à l'issue de l'assemblée générale, un court Conseil d'administration pour confirmer la constitution du bureau et la mise à jour du règlement intérieur.

Merci aux administrateurs de bien vouloir rester sur place pour y participer. Cette invitation tient lieu de convocation.

